

**Marie-George
BUFFET**
Députée PC
Seine Saint-Denis

**Marie-Christine
BLANDIN**
Sénatrice EELV
Nord

Annick GIRARDIN
Députée PRG
Saint-Pierre-et-
Miquelon

Michel MENARD
Député PS
Loire-Atlantique

En association avec

Le ©ercle

de l'éducation populaire

Ont le plaisir de vous convier à participer
à une soirée d'échanges et de débat

**Promouvoir une politique de jeunesse et d'éducation populaire :
un enjeu citoyen pour demain**

**Mardi 31 janvier 2012
De 17 à 20 heures, salle Victor Hugo
101, rue de l'Université
75007 Paris**

En présence des candidats à l'élection présidentielle :
Eva JOLY
François HOLLANDE
Jean-Luc MELENCHON

Déroulement de la soirée :

- 17 h : Accueil
17h15 : **L'éducation populaire : un enjeu citoyen, une nécessité pour
demain,**
Par le Cercle de l'éducation populaire
17h30 : **Pourquoi promouvoir une politique d'éducation populaire ?**
Interventions de :
 - Marie-George BUFFET
 - Marie-Christine BLANDIN
 - Annick GIRARDIN
 - Michel MENARD18h15 : Echanges avec la salle
19h15 : Propositions pour une politique d'éducation populaire
Par les candidats de gauche à l'élection présidentielle :
 - François HOLLANDE
 - Eva JOLY
 - Jean-Luc MELENCHON

20 h : les échanges se prolongeront autour du verre de l'amitié

Juillet 2008 à Batz-sur-Mer, dans un centre de vacances de la Ligue de l'enseignement, le Président de la République Nicolas Sarkozy affirme : « Je crois en l'éducation populaire, avec Bernard Laporte [alors secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports] nous ferons tout pour aider l'éducation populaire. »
En 5 ans de mandature, le soutien de l'Etat à l'éducation populaire n'aura pourtant jamais autant baissé :

Les services de l'Etat chargés de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sont dissous par la RGPP et la RéATE dans le fourre-tout de la cohésion sociale ; le nombre des agents ne cessent de diminuer et leurs missions d'être contestées ; Les associations, considérées par la circulaire Fillon, comme « des entreprises comme les autres », sont financièrement étouffées ; vivant dans une insécurité financière grandissante, elles doivent souvent privilégier les thématiques des appels d'offre à leur propre projet associatif afin de sauvegarder leurs salariés et leur existence. Les collectivités territoriales, dont le soutien aux associations ne relève pas des compétences obligatoires, sont libres d'intervenir comme elles le souhaitent ou le peuvent et sont, de fait, de moins en moins en capacités humaines et financières de se substituer au désengagement de l'Etat.

Juillet 2009 après plusieurs mois de concertation, Martin Hirsch, Haut commissaire à la Jeunesse, rend son livre vert. La première mesure propose un débat parlementaire et le vote d'une loi d'orientation sur les politiques de jeunesse. Ce sera la première mesure refusée par le président de la République, les quelques mesurettees retenues, dont le service civique, devant être présentées par cavaliers parlementaires dans d'autres projets de loi. Le budget de la jeunesse et de la vie associative voté il y a deux mois se solde par 230 millions d'euros dont 140 pour les 25000 jeunes en service civique, ce qui équivaut pour les autres à moins d'un euro par mois, une aumône, alors qu'il faudrait une ambition.

Pourtant, depuis son origine, l'éducation populaire agit pour nous permettre à tous de « vivre ensemble » et « de faire société ».

A la fin du XIXème siècle, l'éducation populaire naissante agit pour la reconnaissance et la défense des droits des travailleurs, développe la promotion sociale grâce aux cours du soir et promeut l'esprit critique et le libre arbitre en éduquant les adultes - en parallèle de ce que fait l'école publique pour les enfants pour les soustraire à l'emprise des dogmes cléricaux.

A la Libération, alors que la France est à reconstruire et que sa plus grande force réside dans sa jeunesse, les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire œuvrent en partenariat avec l'Etat pour assurer à tous une éducation citoyenne porteuse des valeurs d'humanisme, de solidarité, de justice sociale et de paix, prônées par le Conseil national de la résistance.

Aujourd'hui alors que nous vivons une profonde mutation sociétale et que l'économie néolibérale apparaît comme une voie sans issue, des centaines de milliers d'animateurs professionnels associatifs et des collectivités territoriales, quelques centaines d'agent de l'Etat, des millions de bénévoles agissent au quotidien, souvent localement pour créer des dynamiques de mixité, d'échange, de création, d'innovation sociale, de participation citoyenne.

Comment faire pour que cette énergie, ces inventions, ce dynamisme, ces expérimentations, servent de terreau à la construction de la société de demain afin qu'elle soit plus juste, plus fraternelle et qu'elle permette l'émancipation individuelle et collective de tous.

Comment les associations et mouvements, les syndicats et l'ensemble des acteurs de l'éducation populaire envisagent-ils leur propre évolution afin de mieux répondre aux besoins de notre société en profond changement et de permettre à tous d'agir au cœur de cette transformation sociale qu'ils appellent de leurs vœux ?

Comment les décideurs politiques, les candidats aux élections présidentielles et législatives de demain ou les élus d'hier au Sénat, comptent-ils s'engager pour redonner à la société française une politique ambitieuse d'éducation populaire, qui reconnaissent la jeunesse comme une ressource et une chance et les associations comme un levier actif de la vie démocratique ?

La rencontre proposée à l'Assemblée Nationale à laquelle nous vous invitons le 31 janvier 2012 a l'ambition de relancer un débat qui a trop longtemps été confisqué. Elle doit permettre aux acteurs de l'éducation populaire et aux responsables politiques d'envisager ensemble les synergies à mettre en œuvre pour redonner à l'éducation populaire la place sans laquelle la société ne saurait remettre l'humain en son cœur.

Les organisateurs

INSCRIPTION SUR :

<https://docs.google.com/spreadsheet/viewform?formkey=dF9PTTBzRjNoTTVqM1INT2t6ajhmNUE6MQ>